



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Projet "Territoires numériques éducatifs"

Question au Gouvernement n° 3607

Texte de la question

PROJET « TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS »

M. le président. La parole est à M. Jacques Krabal.

M. Jacques Krabal. Nous venons encore de l'entendre, certains estiment que tout va de mal en pis. Mais s'il y a des difficultés, il y a aussi de bonnes nouvelles. C'est le cas avec le projet « Territoires numériques éducatifs ». Comme nous l'avons souhaité avec ma collègue Cécile Rilhac, il s'agit d'une réponse à la fracture numérique.

Cette expérimentation concerne le Val-d'Oise urbain et l'Aisne rurale. Son coût de 27 millions d'euros est entièrement pris en charge par l'État. Le projet est global, inclusif. Il s'adresse à la fois aux élèves, aux familles et aux enseignants, avec un volet formation dédié à la continuité pédagogique. Il vise à la sensibilisation des élèves à une culture du numérique et à un usage critique des réseaux sociaux. Il est sans précédent en matière d'équipement, avec la mise à disposition de 2 700 écrans interactifs, de 18 000 tablettes et de kits robotiques. C'est Noël avant l'heure pour soixante-deux écoles du sud de l'Aisne et toutes les classes ULIS – unités localisées pour l'inclusion scolaire –,...

M. Raphaël Schellenberger. Il est candidat aux élections départementales ?

M. Jacques Krabal. ...comme à Dampleux ou à Neuilly-Saint-Front, où je me suis rendu. Oui, la satisfaction est totale !

« En toute chose, il faut considérer la fin », disait Jean de La Fontaine, né à Château-Thierry, dont nous allons fêter le 400e anniversaire en 2021. La finalité de ce projet, c'est de faire reculer l'illectronisme et l'illettrisme ; c'est de lutter contre les injustices territoriales et de favoriser l'égalité des chances. C'est cela, faire de la politique !

Monsieur le ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports, ce projet expérimental est exceptionnel. Pouvez-vous nous dire s'il sera étendu à d'autres départements et, le cas échéant, selon quels critères et dans quels délais ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Raphaël Schellenberger. Et candidat aux élections régionales !

M. Raphaël Schellenberger. Il va parler des tablettes dans les lycées !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.* S'il est expérimenté

dans l'Aisne et le Val-d'Oise, ce projet de la plus haute importance est au service de l'ensemble du pays. Vous avez rappelé les chiffres, cette expérimentation dispose d'amples moyens. Des milliers d'élèves sont concernés. Et nous avons tiré les enseignements de ce que nous avons fait en matière numérique par le passé.

Le premier enseignement est ancien : nous savons que l'équipement ne suffit pas. Dans ce projet de plus de 20 millions d'euros, pour chaque euro consacré à l'équipement, un euro est également alloué à la formation, et un autre euro à l'achat de logiciels – c'est-à-dire le software. Et nous constatons que cette méthodologie commence à fonctionner.

Dans la mesure où il s'agit d'une expérimentation, nous procéderons bien sûr à une évaluation, laquelle conditionnera son éventuelle extension. Mais nous tirons d'ores et déjà les leçons de la période que nous venons de vivre. Hélas, le confinement a aussi révélé des inégalités en matière numérique. Dans l'Aisne et le Val-d'Oise, nous sommes en train de les compenser.

Le plan de relance nous permettra d'aller de l'avant dans ce domaine, sans attendre l'éventuelle extension de cette expérimentation. Il vient en appui des collectivités locales pour l'achat d'équipements informatiques dans les écoles rurales et plus généralement dans l'ensemble des établissements de notre pays.

Tout cela atteste d'une stratégie générale pour la France dans le domaine du numérique. Celle-ci découle d'une vaste concertation, qui a eu lieu lors des états généraux du numérique pour l'éducation, organisés au début du mois de novembre dans le cadre du Grenelle de l'éducation. Il s'agit d'une stratégie générale de discernement, qui consiste notamment à bien investir en favorisant les entreprises produisant des équipements numériques en France. En effet, pour le projet « Territoires numériques éducatifs », ce sont essentiellement des fournisseurs français qui ont été choisis.

M. Raphaël Schellenberger. Fournisseurs ou fabricants ? Ce n'est pas pareil !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . L'objet est ainsi d'offrir un tremplin pour les technologies éducatives fabriquées en France.

Notre volonté est également de nous montrer efficaces sur le plan pédagogique. C'est le nouveau rôle du réseau Canopé, qui sera au service de cette stratégie numérique que je vous remercie d'avoir évoquée.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Krabal](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3607

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 décembre 2020](#)